



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

conflit d'intérêts

Question au Gouvernement n° 963

Texte de la question

CONFLIT D'INTÉRÊTS

M. le président. La parole est à M. Ugo Bernalicis, pour le groupe La France insoumise.

M. Ugo Bernalicis. Ma question s'adresse à Monsieur le Premier ministre.

Le 2 février 2018 a été signé le rachat de STX par le constructeur naval italien Fincantieri. Un premier accord avait été signé, mais l'arrivée d'Emmanuel Macron à la Présidence avait entraîné sa renégociation dans une totale opacité. Or le lundi 4 juin, le Parquet national financier a ouvert une enquête à l'encontre du secrétaire général de l'Élysée, Alexis Kohler. (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe LR.*) Cet énarque a été nommé en 2010 administrateur des Chantiers de l'Atlantique, devenus STX, et dont l'un des plus grands clients, le groupe MSC – Mediterranean Shipping Company –, est la propriété de son cousin Gianluigi Aponte.

M. Pierre Cordier. Scandaleux !

M. Ugo Bernalicis. Alexis Kohler suivra le dossier de la vente de STX, d'abord comme directeur de cabinet de Macron à Bercy, puis comme directeur financier de MSC, et en même temps membre actif de l'équipe de campagne d'Emmanuel Macron – ben voyons ! (*Nouvelles exclamations sur plusieurs bancs du groupe LR*) –, enfin comme secrétaire général de l'Élysée. Pantouflage ! Multiples situations de conflits d'intérêts !

M. Pierre Cordier. Eh bien bravo !

M. François Cormier-Bouligeon. C'est l'inverse ! Il n'y a rien dans le dossier !

M. Ugo Bernalicis. Je ne dis pas qu'il est coupable, c'est à la justice d'en décider. (« Ah ! » sur de nombreux bancs du groupe LaREM.)

M. François Cormier-Bouligeon. Vous n'êtes pas un juge !

M. Ugo Bernalicis. Mais la confiance, cette confiance que vous souhaitez rétablir il y a un an avec le vote des premières lois du quinquennat ? Cette confiance ne se décrète pas, chers collègues, elle se gagne et elle est pleine et entière ou elle n'est pas ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe FI.*) Je vous mets en garde : un membre du Gouvernement va sans doute prendre la parole pour défendre M. Kohler, et vous allez applaudir... Attention à l'effet dévastateur qu'aurait en l'occurrence une de vos habituelles standing ovations, car elle jetterait l'opprobre sur l'ensemble de la classe politique.

Vous avez vendu STX et aujourd'hui on apprend que Fincantieri se rapproche de Naval Group, fleuron de notre

industrie maritime et garant de notre indépendance nationale ! Vous découpez la France en morceaux et vous la vendez ! Alors je vous le demande, monsieur le Premier ministre, quand cesserez-vous d'être le boucher de la République et de vendre les morceaux les plus juteux de notre pays, les plus belles pièces de son industrie ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes FI et GDR ainsi que sur plusieurs bancs du groupe NG.*) Cessez de brader nos fleurons industriels, sortez de votre logique financière et court-termiste, adoptez une vision globale ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LR et parmi les députés non inscrits.*) Vous avez donné le TGV à Siemens, vous avez offert les éoliennes à General Electric, autant de scandales industriels, autant d'emplois français menacés, autant de savoir-faire français dilapidé, autant de souveraineté perdue ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes FI et GDR, sur plusieurs bancs des groupe LR et NG ainsi que parmi les députés non inscrits.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie et des finances.

M. Pierre Cordier. Monsieur 2 % aux primaires !

M. Bruno Le Maire, ministre de l'économie et des finances. Monsieur le député, le climat est à l'orage au-dessus du territoire français, ce n'est la peine qu'il le soit aussi dans notre assemblée. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

S'agissant de la procédure dont vous parlez, ce n'est pas vous qui décrêtez la confiance, et pas nous non plus : c'est la justice. Et j'ai l'habitude de faire confiance aux décisions de justice. Laissez la justice faire sereinement son travail. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur plusieurs bancs du groupe MODEM.*)

M. Ugo Bernalicis. Vous la bafouez !

M. Bruno Le Maire, ministre . Le secrétaire général a lui-même indiqué qu'il apporterait toutes les pièces nécessaires.

Quant à l'accord entre STX et Fincantieri, vous nous parlez de secret alors qu'il est totalement transparent. Venez participer comme moi aux travaux de la commission des affaires économiques et vous aurez tous les éléments sur la convention conclue entre STX et Fincantieri, ce nouvel accord voulu par le Président de la République et protecteur des intérêts industriels, de l'emploi et des savoir-faire des chantiers de Saint-Nazaire (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM*),...

M. Jean-Luc Mélenchon. Ce n'est pas vrai ! Vous avez refusé d'associer les armateurs français !

M. Bruno Le Maire, ministrequi font la fierté de notre nation.

La vraie question, celle que vous n'avez pas posée, c'est de savoir si nos amis italiens,...

M. Jean-Luc Mélenchon. Quels amis italiens ?

M. Bruno Le Maire, ministrecompte tenu du nouveau gouvernement qui se met en place, vont maintenir cet accord intergouvernemental entre la France et l'Italie, qui protège l'industrie française et l'industrie italienne, et qui, face à une situation commerciale de plus en plus tendue à travers la planète, permet de rassembler les meilleures forces industrielles françaises et italiennes. Je souhaite prendre contact dans les prochains jours avec le nouveau ministre du développement économique, M. Luigi Di Maio, pour m'assurer que ce beau projet de l'industrie naval franco-italien ira jusqu'au bout en garantissant les emplois, les savoir-faire et l'activité de ce fleuron que sont les Chantiers de l'Atlantique. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs du groupe MODEM.*)

Mme Mathilde Panot. Et General Electric ?

Données clés

Auteur : [M. Ugo Bernalicis](#)

Circonscription : Nord (2^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 963

Rubrique : État

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 juin 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [7 juin 2018](#)